



JUILLET 2026
LETTRE DE RECHERCHE #13

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES PATRIMONIALES EN FRANCE

La structure de propriété est un déterminant reconnu du comportement des entreprises. Une littérature abondante associe le contrôle par des personnes physiques, par opposition à l'actionnariat dispersé des sociétés cotées, à des horizons d'investissement plus longs, à un endettement plus prudent et à un ancrage territorial plus marqué (Sraer et Thesmar, 2007 ; Villalonga et Amit, 2020). En France, ce mode de contrôle demeure largement majoritaire, y compris pour les entreprises de taille importante. Cette lettre en propose une mesure régionale, pour les PME et les ETI, à partir des données administratives de l'INSEE (LIFI, DADS, FARE).

La population de référence est celle des entreprises françaises, c'est-à-dire les groupes dont la tête est sous contrôle national. Au sein de cette population, un groupe est dit patrimonial lorsque son actionnaire ultime est une ou plusieurs personnes physiques. Les données administratives identifient ce contrôle individuel, mais non les liens de parenté entre actionnaires ; nous retenons donc le terme d'entreprise patrimoniale, dont le périmètre est un peu plus large que celui de l'entreprise familiale au sens strict, tout en captant l'essentiel.

L'unité d'analyse est le groupe, et non la société. Chaque groupe est localisé dans la région du siège de sa tête, et l'ensemble de son activité y est rattaché, quelle que soit l'implantation de ses filiales. Une région mesure ainsi le poids des centres de décision qui y sont établis. Les parts et les montants se rapportent d'abord aux seules entreprises françaises ; la dernière figure élargit la population aux groupes sous contrôle étranger, afin d'évaluer l'exposition de chaque région au capital international.

L'analyse mobilise deux mesures complémentaires. La part rapporte l'activité des groupes patrimoniaux à celle de l'ensemble des entreprises de la région ; elle mesure l'intensité du contrôle patrimonial dans le tissu productif local. Le montant en mesure la masse, en valeur ajoutée et en heures travaillées. Leur confrontation révèle une géographie que ni le décompte des entreprises ni les agrégats nationaux ne laissent apparaître.

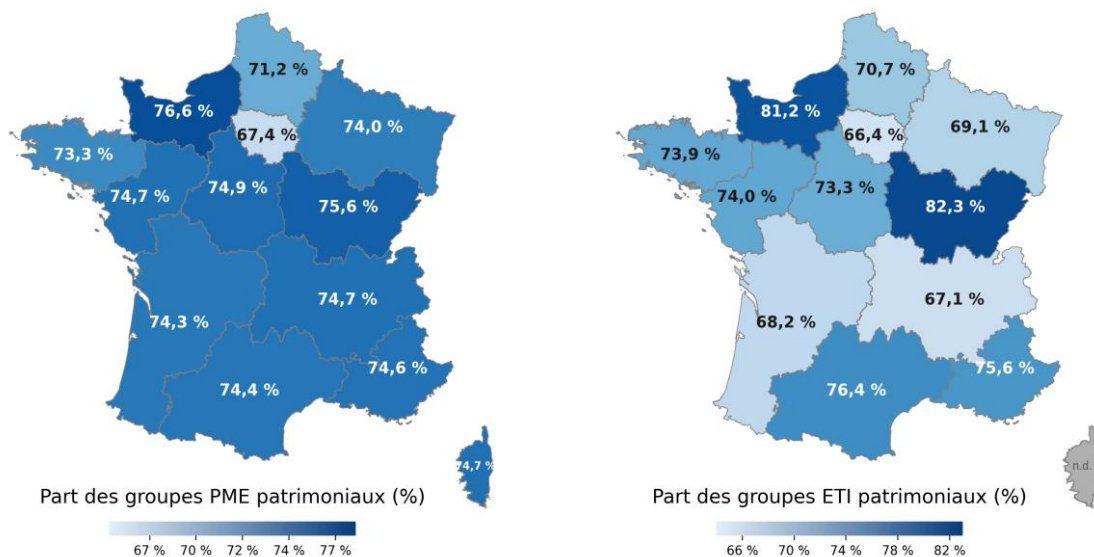
UNE PRÉDOMINANCE À TOUTES LES TAILLES

La Figure 1 rapporte la proportion de groupes patrimoniaux parmi les entreprises françaises, pour les PME (à gauche) et les ETI (à droite). Le résultat contredit l'image d'un capitalisme dominé par l'actionnariat dispersé : en France, le contrôle par des personnes physiques est le mode d'organisation dominant, et il ne s'affaiblit pas avec la taille.

Plus de sept groupes de PME sur dix sont patrimoniaux dans la quasi-totalité des régions, et la proportion demeure comparable chez les ETI, où elle atteint ses niveaux les plus élevés dans les régions de tradition industrielle de l'Est et de l'Ouest.

Deux résultats méritent d'être soulignés. Le premier est l'homogénéité spatiale de cette prédominance, qui suggère un trait structurel du capitalisme français plutôt qu'une spécialisation sectorielle régionale. Le second est le décrochage de l'Île-de-France, seule région nettement en retrait : la concentration des sièges de groupes cotés et de filiales étrangères y réduit la part relative du contrôle patrimonial. Ce contraste oppose une France des territoires, où le capital reste détenu par des personnes physiques, à une France métropolitaine plus ouverte aux marchés et aux investisseurs internationaux.

Figure 1. Part des groupes patrimoniaux parmi les entreprises françaises, PME et ETI, par région



Source : LIFI, DADS, FARE (INSEE). Calculs des auteurs. Champ : entreprises françaises (groupes sous contrôle national). Lecture : proportion de groupes dont la tête est détenue par des personnes physiques. La Corse n'est pas renseignée pour les ETI (secret statistique).

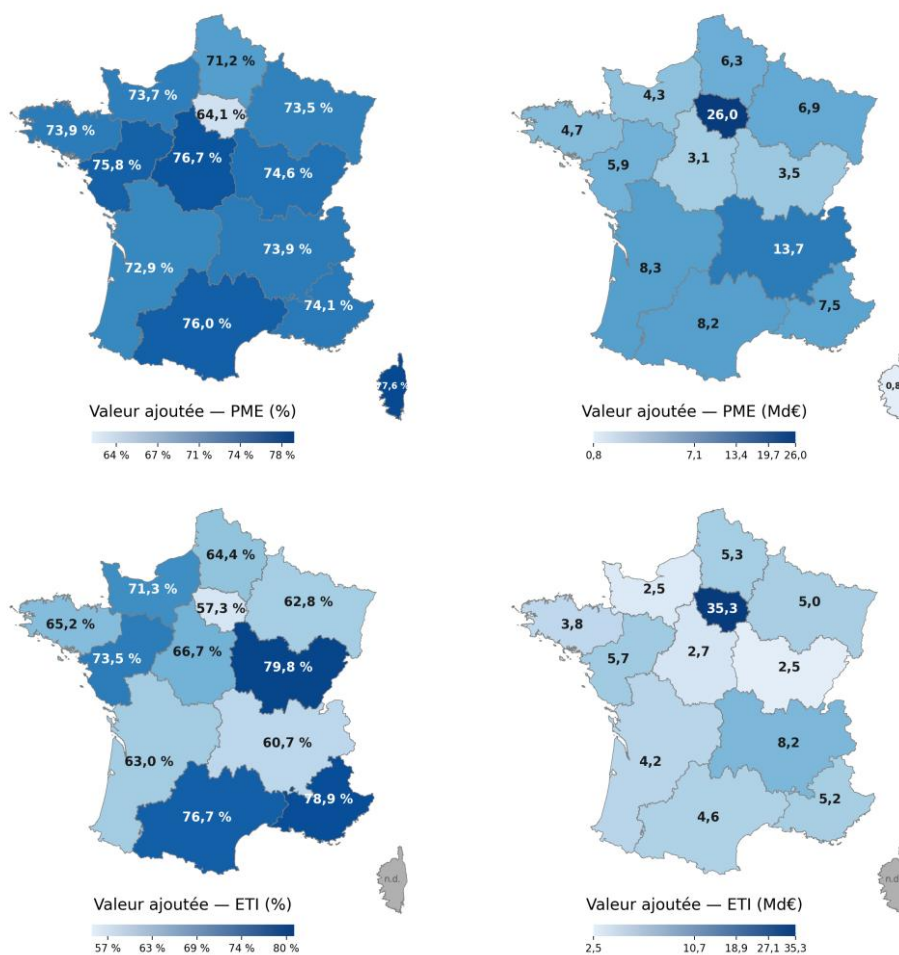
LA VALEUR AJOUTÉE : INTENSITÉ ET MASSE

La valeur ajoutée appelle deux niveaux de lecture.

- En intensité (cartes de gauche), le poids patrimonial est élevé et remarquablement stable d'une région à l'autre : les groupes patrimoniaux réalisent partout entre les deux tiers et les trois quarts de la valeur ajoutée des entreprises françaises, et cette intensité croît à mesure que l'on s'éloigne des grandes métropoles.
- En masse (cartes de droite), la hiérarchie s'inverse : la valeur ajoutée patrimoniale se concentre là où l'activité est la plus dense, au premier rang l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette divergence n'est pas un artefact de mesure ; elle traduit une division spatiale du travail.

Les fonctions de siège, les groupes cotés et les filiales de multinationales se concentrent dans les grandes aires urbaines, où ils abaissent la part patrimoniale sans en réduire le volume, tandis que le tissu patrimonial structure plus profondément les économies régionales. Le contraste est plus net chez les ETI que chez les PME. Cette catégorie, au cœur du débat sur le « chaînon manquant » de l'appareil productif français, est aussi celle où la décision d'ouvrir le capital ou de céder l'entreprise engage le plus l'ancrage local de l'activité.

Figure 2. Valeur ajoutée des groupes patrimoniaux par région. Intensité (part, en %) et masse (montant, en Md€) ; PME en haut, ETI en bas.



Source : LIFI, FARE (INSEE). Calculs des auteurs. Champ : entreprises françaises. Lecture : à gauche, part de la valeur ajoutée réalisée par les groupes patrimoniaux ; à droite, valeur ajoutée correspondante, en milliards d'euros. La Corse n'est pas renseignée pour les ETI (secret statistique).

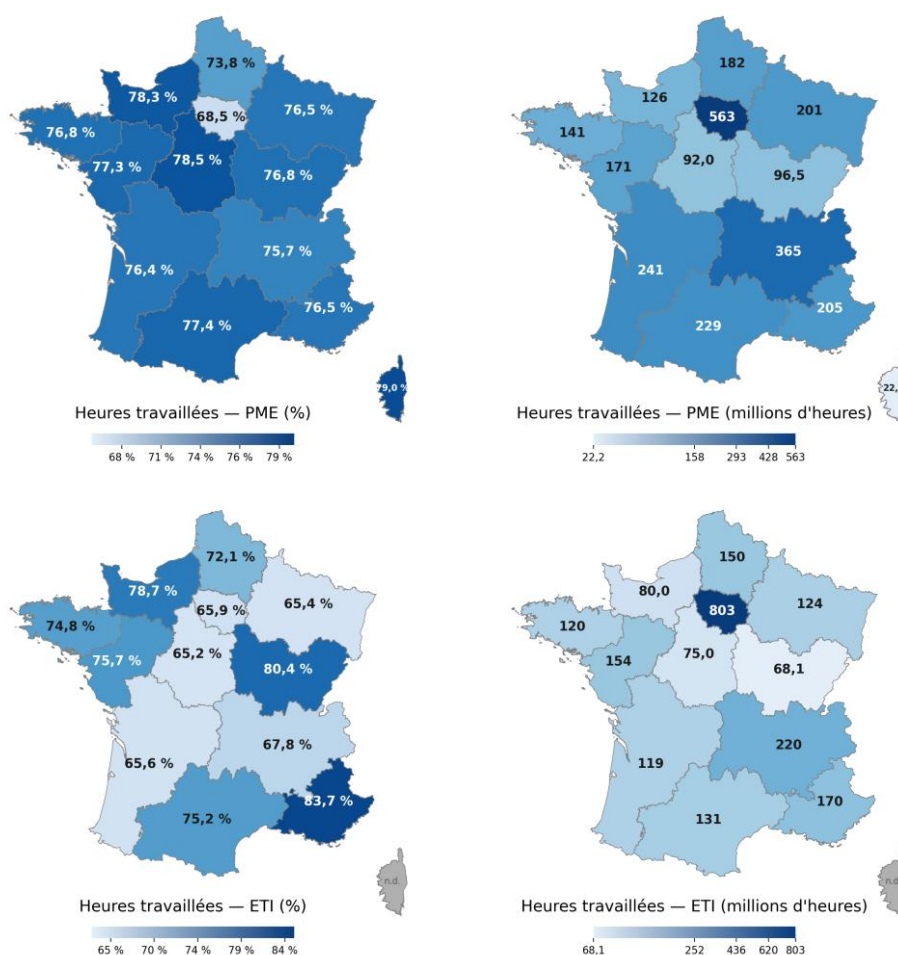
L'EMPLOI : UNE EMPREINTE PATRIMONIALE PLUS PRONONCEE

L'emploi, mesuré par les heures travaillées, prolonge ce diagnostic et en accentue la portée sociale. L'empreinte patrimoniale y est systématiquement plus forte qu'en valeur ajoutée : dans une large moitié ouest et sud du pays, plus des trois quarts des heures travaillées dans les PME françaises relèvent de groupes patrimoniaux.

Cet écart entre la part de l'emploi et celle de la valeur ajoutée est instructif. Il indique qu'à activité donnée, les entreprises patrimoniales sont plus intensives en travail que les grands groupes capitalistiques, dont la productivité horaire est plus élevée. Il rappelle aussi leur rôle d'employeur de proximité : la littérature associe l'actionnariat familial à une plus grande stabilité de l'emploi et à un moindre recours aux ajustements de court terme, au prix parfois de rémunérations légèrement inférieures (Bassanini et al., 2013).

Là où les groupes patrimoniaux dominent l'emploi régional, la trajectoire de l'appareil productif dépend étroitement de leur capacité à investir et à se transmettre. En masse, les volumes d'heures se concentrent, comme la valeur ajoutée, dans les régions les plus peuplées et les plus industrielles.

Figure 3. Heures travaillées dans les groupes patrimoniaux par région. Intensité (part, en %) et masse (montant, en millions d'heures) ; PME en haut, ETI en bas.



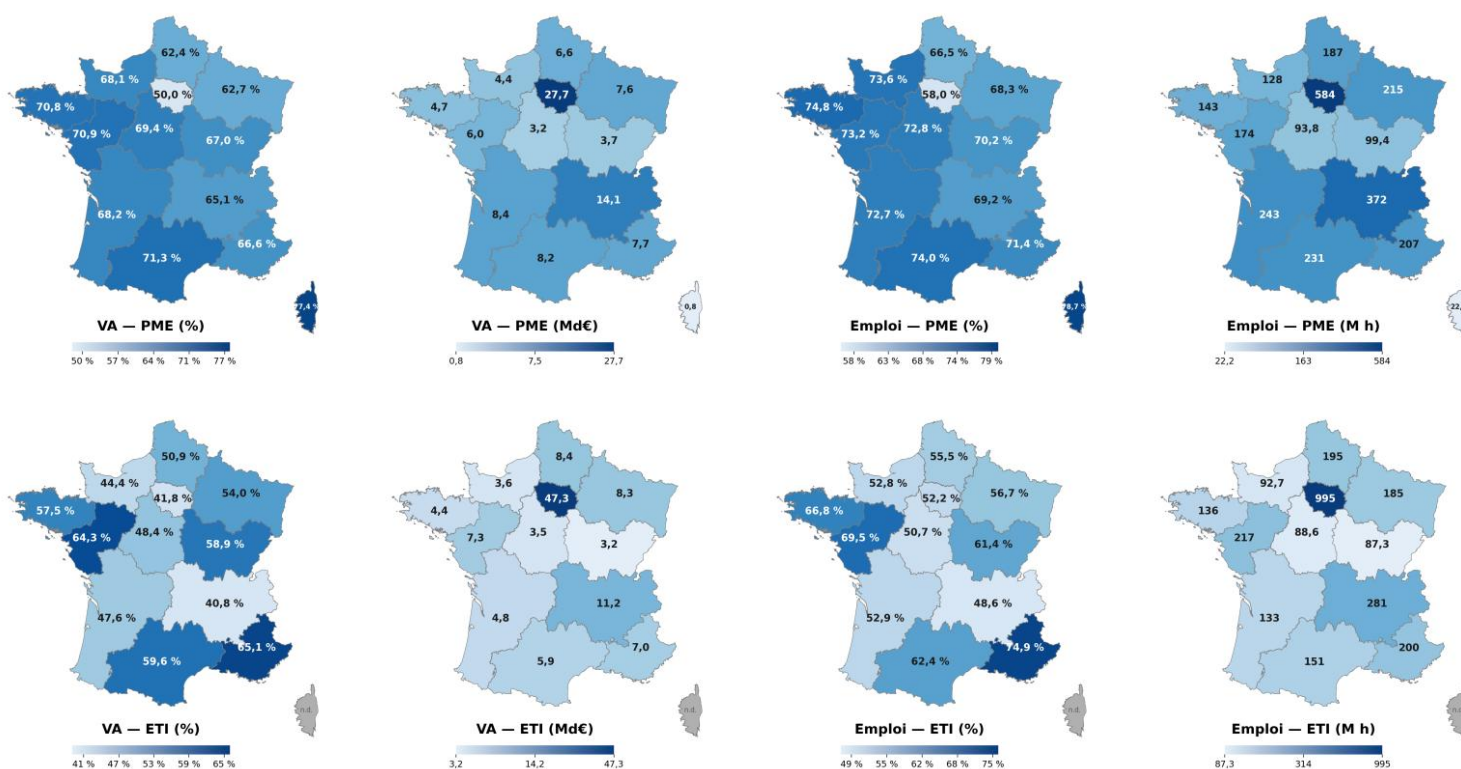
Source : LIFI, DADS (INSEE). Calculs des auteurs. Champ : entreprises françaises. Lecture : à gauche, part des heures travaillées effectuées dans des groupes patrimoniaux ; à droite, volume correspondant, en millions d'heures. La Corse n'est pas renseignée pour les ETI (secret statistique).

LA PRESENCE D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES REDUIT LE POIDS DES ENTREPRISES PATRIMONIALES DANS CERTAINES REGIONS

Les résultats précédents portent sur les seules entreprises françaises. La Figure 4 élargit la population de référence à l'ensemble des entreprises implantées en France, filiales de groupes étrangers comprises. Les groupes patrimoniaux demeurant par construction sous contrôle national, cet élargissement laisse leur activité quasi inchangée mais augmente le dénominateur : leur part diminue mécaniquement, et l'ampleur de ce recul mesure, région par région, la pénétration du capital étranger.

Cette empreinte est très inégalement répartie. Elle est massive en Île-de-France, où l'inclusion des filiales étrangères abaisse la part patrimoniale de la valeur ajoutée d'environ quatorze points chez les PME et quinze points chez les ETI. Elle reste limitée dans les régions de l'Ouest et du Centre, faiblement exposées au capital international. Se dessinent ainsi deux régimes de propriété au sein d'un même pays : une économie patrimoniale, enracinée et majoritaire dans les territoires, et une économie ouverte aux investisseurs étrangers, concentrée dans la métropole parisienne et quelques grands pôles. Cette dualité a des implications directes pour les politiques d'attractivité, de réindustrialisation et de souveraineté économique.

Figure 4. Part et montant des groupes patrimoniaux dans la population élargie aux entreprises sous contrôle étranger. Valeur ajoutée et emploi, PME et ETI.



Source : LIFI, FARE, DADS (INSEE). Calculs des auteurs. Champ : ensemble des entreprises implantées en France (contrôle national ou étranger), à comparer aux Figures 2 et 3. La Corse n'est pas renseignée pour les ETI (secret statistique).

CARTOGRAPHIE DES ENTREPRISES PATRIMONIALES : QUE FAUT-IL RETENIR ?

En conclusion

Établie au niveau des groupes et rapportée à la région de leur tête, cette cartographie conduit à quatre conclusions. Premièrement, le contrôle par des personnes physiques est le mode d'organisation dominant du capitalisme français : il réunit près des trois quarts des groupes domestiques de PME et d'ETI dans la quasi-totalité des régions, et cette prédominance est structurelle plutôt que sectorielle. Deuxièmement, l'intensité et la masse du poids patrimonial obéissent à des géographies opposées, l'intensité culminant dans les territoires et la masse se concentrant dans les grands pôles ; seule la distinction entre part et montant permet de le mettre en évidence. Troisièmement, l'empreinte patrimoniale est plus forte dans l'emploi que dans la valeur ajoutée, ce qui confère à ces entreprises un rôle social de premier plan et lie le sort de l'emploi régional à leur pérennité. Quatrièmement, la comparaison avec la population élargie aux firmes étrangères révèle deux régimes de propriété, dont la coexistence dessine une ligne de partage nette entre la capitale et le reste du pays.

Ces résultats invitent à intégrer la dimension patrimoniale dans l'analyse des dynamiques territoriales et dans la conception des politiques publiques. La question de la transmission y occupe une place centrale : parce qu'une part substantielle de l'emploi et de la valeur ajoutée régionaux repose sur des entreprises détenues par des personnes physiques, la fiscalité du capital, le financement de long terme et l'accompagnement des cessions conditionnent directement la continuité de l'appareil productif local.

Bibliographie

- Aminadav, G., Papaioannou, E., 2020. Corporate control around the world. *Journal of Finance* 75(3), 1191-1246.
- Andrieu, E., Toubal, F., Villanueva, P., 2024. Les entreprises familiales en France : Impact macroéconomique et perspectives microéconomiques. Working paper, Chaire Entreprises Familiales, Université Paris-Dauphine.
- Bassanini, A., Breda, T., Caroli, E., Rebérioux, A., 2013. Working in family firms: Paid less but more secure? *ILR Review* 66(2), 433-466.
- Faccio, M., Lang, L., 2002. The ultimate ownership of Western European corporations. *Journal of Financial Economics* 65(3), 365-395.
- Sraer, D., Thesmar, D., 2007. Performance and behavior of family firms: Evidence from the French stock market. *Journal of the European Economic Association* 5(4), 709-751.
- Villalonga, B., Amit, R., 2020. Family ownership. *Oxford Review of Economic Policy* 36(2), 241-257.

CHAIRE

ENTREPRISES FAMILIALES, INVESTISSEMENT DE LONG TERME

Développer des recherches sur les entreprises familiales et leurs dynamiques

À toutes les échelles - mondiale, européenne, et française - les entreprises familiales constituent, de par leur nombre et leur poids dans l'activité, une part substantielle de l'économie.

Quels sont les performances, les stratégies, les modèles économiques et sociaux de ces entreprises ? Sont-elles armées pour relever le défi des transformations numérique et environnementale en cours ? Autant de questions auxquelles la nouvelle Chaire « Entreprises familiales et investissement de long terme » de l'Université Paris Dauphine - PSL, ambitionne de répondre.

Cette Chaire est rattachée au Laboratoire Dauphine Recherche Management (DRM) et au Laboratoire d'Économie de Dauphine (LEDA) de l'Université.



Edith Ginglinger & Farid Toubal

Professeurs des Universités, co-directeurs scientifiques de la Chaire Entreprises familiales et investissement de long terme.

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE - PSL

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris cedex 16
Dauphine.psl.eu